

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT
ET DU CONSEIL DES
MINISTRES

DU 11 SEPTEMBRE 1978

DECRET N° 78/604 / PCM/SGGCM
portant nomination de Monsieur MOUKETO
Frédéric, Attaché des SAF, en qualité
de délégué du Secrétariat Général à la
Fonction Publique et au Travail

Le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du
Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Mi-
nistre du Plan

Vu l'acte Fondamental du 5 avril 1977 ;
Vu l'acte N° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Co-
mité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
Vu l'acte N° 001PCT-CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation
et la structuration du Comité Militaire du Parti ;
Vu le décret N° 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination des
membres du Conseil des Ministres ;
Vu l'ordonnance N° 035/77 du 28 juillet 1977 relative à l'exer-
cice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo ;
Vu le décret N° 77/570 du 11 novembre 1977 portant institution
organisation du ministère du travail et de la Justice ;
Vu le décret N° 77/571 du 11 novembre 1977 portant institution,
organisation et attributions du Secrétariat Général à l'Administration
Judiciaire ;
Vu le décret N° 78/349 du 8 mai 1978 portant délégation de cer-
taines attributions du Ministre du Travail aux autres Ministres et fixant
les attributions des délégués du Secrétariat Général à la Fonction Publi-
que et au Travail auprès des Administrations Centrales ;
Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du
9 novembre 1977 ;

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur MOUKETO Frédéric, Attaché des SAF de 1er échelon
est nommé Délégué du Secrétariat Général à la Fonction Publique et au
Travail.

Article 2. - L'intéressé assumera les fonctions de Chef de Service au
Personnel auprès du Secrétariat Général à l'Administration Judiciaire.

Article 3. - Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contrai-
res au présent décret.

.../...

Article 4.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué par tout ou besoin sera./-

Brazzaville, le 11 SEPTEMBRE 1978

Le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

~~Colonel Louis SYLVAIN-GOMA~~

Le Ministre du Travail et de la Justice,

~~Alphonse MOISSANZUATI.-~~

Le Ministre des Finances,

Henri LOPES.-

